

Éléments d'identification

Mme MORIZOT PARENT ROSALIE

RUE DEVEVEY

21200 BEAUNE

FRANCE

N° d'adhérent : 20130360067878

Pour le compte de :

SASU ROSALIE MORIZOT PARENT

790 239 412

RUE DEVEVEY

21200 BEAUNE

Période déclarée : 01/01/2016 au 31/12/2016

Date limite de dépôt : 15/05/2017

Éléments déclarés

Formulaire 2572 (applicable à compter du 31/12/2016)

I - IS BRUT

I-A - Impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice

	Base		Taux	Montant à payer
101 Impôt sur les sociétés (<i>taux normal</i>)	0	102	33,33 %	0
15 Total IS brut (<i>lignes 102 + 104 + 105 + 106</i>)				0

II - CREANCES

II-A - Créances non reportables et non restituables

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû			0
-----	---	--	--	---

II-B - Créances reportables au titre de l'exercice pour leur montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>ligne 108 - ligne 115</i>)			0
-----	---	--	--	---

II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>lignes 116 - 118</i>)			0
-----	--	--	--	---

RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

	Montants restant à payer		Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	0	06	0
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	0	10	0
11 Montant total à payer (<i>Total des montants restant à payer - total des excédents constatés</i>)	0		

Paiement par imputation d'une autre taxe

Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une taxe pour acquitter le montant de l'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous :

134	Montant à payer après imputation d'une autre taxe (<i>lignes 11 - 133</i>)		0
-----	--	--	---

Excédent constaté

12	Montant total de l'excédent (<i>Total des excédents constatés - total des montants restant à payer</i>)		0
----	---	--	---

14	Remboursement d'excédent de versement demandé (<i>ligne 12 - ligne 13 - ligne 130</i>)		0
----	--	--	---